

## ENTRETIEN. Catherine Chabaud, ministre de la Mer, annonce « un quota de cinq maquereaux par jour et par personne »



La pêche récréative du maquereau va être davantage réglementée dans les prochains jours. | Ouest-France

Catherine Chabaud, ministre déléguée à la Mer et à la Pêche, a accordé une interview exclusive à « Ouest-France ». Maquereaux, pêche récréative, sécurité en mer, ... les sujets sont nombreux pour l'ancienne coureuse au large.

L'année 2026 est chargée pour Catherine Chabaud. L'ancienne coureuse au large et eurodéputée, nommée ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche en octobre 2025, doit gérer des dossiers chauds liés à la pêche, comme l'effondrement de 70 % des quotas de maquereaux pour les pêcheurs professionnels, ou la nouvelle déclaration obligatoire pour les pêcheurs de loisir. La ministre a accordé à *Ouest-France* une interview exclusive sur ces sujets ce lundi 16 février.

**Un remaniement est prévu pour la fin de semaine. Monique Barbut, votre ministre de tutelle, pourrait quitter le gouvernement. Et vous, espérez-vous y rester ?**

Je reste volontiers jusqu'à l'élection présidentielle ! Je suis vraiment très heureuse de pouvoir poursuivre mon engagement. Avec ma ministre de tutelle et mon collègue Mathieu Lefebvre (ministre de la Transition écologique), nous formons un pôle soudé.

**Serez-vous présente au Salon de l'agriculture de Paris, qui s'ouvre ce samedi ?**

J'y serai présente, normalement, lors de l'inauguration aux côtés du président de la République. Je souhaite en priorité délivrer un message aux pêcheurs et aux aquaculteurs. Ils vivent une période un peu tendue, avec le maquereau qui disparaît, la concurrence constante des importations, etc. Je veux leur apporter le soutien non seulement de la ministre de la Mer et de la Pêche, mais aussi de tout le gouvernement.



Catherine Chabaud est la ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche depuis octobre 2025. | Nicolas Marques / Ouest-France

**Le maquereau de l'Atlantique se porte en effet mal. Le quota - la quantité maximale de capture d'une espèce - de la France a été réduit de 70 %. Quelles sont les mesures prises pour soulager les 1 300 bateaux de pêche qui en dépendent ?**

Lors du sommet de fin décembre à Bruxelles où sont décidés les quotas, avec nos équipes nous avions réussi à interdire à l'Irlande d'utiliser les préférences de La Haye (un mécanisme qui permettait aux Irlandais d'avoir davantage de poissons), ce qui était déjà une première.

J'avais aussi dit aux pêcheurs que je souhaitais faire marcher la solidarité (entre eux). Nous allons, cette semaine, redistribuer 400 tonnes (sur un quota de maquereau d'environ 2 400 tonnes) aux pêcheurs les plus dépendants. Là aussi, c'est une première.

**Qui va perdre des quotas, et qui va en bénéficier ?**

Les donateurs sont les organisations de producteurs, notamment le FROM Nord (celle qui possède le plus grand quota de maquereau). Les bénéficiaires seront des pêcheurs artisans, mais pas que.

**Des indemnisations pour les pêcheurs touchés par cette chute de quota sont-elles envisagées ?**

Non, nous avons privilégié ce transfert socio-économique.

**Certains pêcheurs de l'Atlantique demandent de pouvoir pêcher à la place des maquereaux des thons rouges. Allez-vous accéder à leur demande ?**

Sur ce sujet, nous ne pouvons pas décider seuls, il faut faire une demande auprès de la Commission européenne. Nous espérons pouvoir donner cette possibilité à certains pêcheurs, mais elle ne sera sans doute pas validée en 2026 mais plutôt en 2027.

Pour l'instant, nous ne touchons pas à la répartition (de quotas de thon rouge) entre la Méditerranée (qui en concentre l'essentiel) et l'Atlantique.

**Une limitation du nombre de maquereaux pour les pêcheurs récréatifs est-elle prévue ?**

Nous avons recherché le meilleur compromis possible, et nous allons en effet mettre en place un quota de cinq maquereaux par jour et par personne. Il va y avoir sur ce sujet une consultation publique, puis un arrêté publié d'ici quelques jours.

**RecFishing, l'application de déclaration obligatoire de certaines espèces sensibles, devait être obligatoire pour les pêcheurs de loisir à partir du 10 janvier. Son déploiement a été retardé, est-elle désormais obligatoire ?**

Oui, depuis le 12 février. Le maquereau, justement, est ajouté à la [liste des espèces sensibles](#). Celle-ci comprend donc, pour l'Atlantique, le maquereau, le lieu jaune, le bar, le thon rouge et la dorade rose.

**Vous travaillez au renforcement de la sécurité en mer par divers textes de lois. Est-il possible de les détailler ?**

Avec mon ministère, nous porterons un projet de loi au sujet de la lutte contre les produits stupéfiants et la consommation d'alcool en mer par les professionnels. Nous voudrions aussi y intégrer une mesure pour accorder la reconnaissance systématique de la protection fonctionnelle aux sauveteurs en mer de la [SNSM](#).

Il y aura aussi un décret, publié avant l'été, qui permettra de réprimer les infractions liées à l'ivresse par des plaisanciers.

Enfin, nous renforcerons la campagne existante sur la sécurité des loisirs nautiques, en identifiant les zones à risque et en associant les clubs de sport, les vendeurs et les loueurs de matériel.

Lire aussi : [Vitesse, alcool, stupéfiants... Les règles en mer bientôt durcies](#)

**Vous préparez un livre blanc sur les impacts positifs des éoliennes en mer, que contiendra-t-il ?**

N'importe quel récif artificiel, une fois immergé, est colonisé. L'idée est de concevoir les infrastructures marines pour redévelopper de la biodiversité locale, en adaptant la géométrie et le matériau du substrat. Ce livre blanc permettra de donner des lignes directrices pour les appels à projets (à venir dans l'éolien en mer).

**Le secteur du transport maritime français a obtenu, dans le budget 2026 de l'Etat, une enveloppe de 70 millions d'euros, issus de la taxe carbone européenne, pour financer la décarbonation du secteur. Pour le budget 2027, Armateurs de France demande 230 millions d'euros. Sera-t-il possible d'accéder à leur demande ?**

J'enregistre la demande, mais à ce stade, je ne peux accorder cette garantie. Je pense que nous pouvons déjà nous féliciter collectivement, car au regard du contexte budgétaire, ce n'était pas tout à fait garanti que l'on puisse conserver cette première enveloppe. Nous sommes dans une dynamique positive et nous espérons lancer l'appel à projets d'ici fin mars avec mon collègue Philippe Tabarot, ministre des Transports.

Recueilli par Jean-Marie Cunin

## Analyse

